

l'UQAM

Le litige en sciences juridiques

Après avoir été informés de la situation qui prévaut depuis la rentrée en sciences juridiques, les membres de la commission des études, à leur assemblée régulière du 9 octobre dernier, ont délégué Mme Claire McNicoll, doyenne du premier cycle, pour enquêter auprès de l'assemblée modulaire et de l'assemblée départementale et faire rapport, par la suite, à cette même commission.

Avant que cette instance ne soit saisie de la question, rompant le silence qui s'était installé depuis quelques semaines entre professeurs et étudiants, l'assemblée départementale mandatait le 5 octobre MM René Laperrière et Jean-Serge Masse pour faire connaître à l'assemblée modulaire une proposition de règlement adoptée majoritairement par ses membres.

Les politiques de notation et d'évaluation des étudiants constituent le fond du problème auquel sont confrontés enseignants et

étudiants depuis près de six semaines. Plus précisément, le concept d'évaluation individuelle opposé à celui d'évaluation de groupe.

Point de vue des étudiants

Par la voix de son comité d'information, l'assemblée modulaire a fait savoir qu'elle continuerait à défendre fermement le travail et l'évaluation d'équipe comme forme exclusive d'apprentissage au module de sciences juridiques, compte tenu des objectifs du programme et de la nature des milieux de travail dans lesquels les futurs diplômés entendent devoir s'insérer.

Dans un document déposé dès septembre, l'assemblée modulaire proposait que le travail d'équipe soit obligatoire pour tous les cours ainsi que la tradition le veut au module, qu'aucun travail individuel ne soit accepté pour fins d'évaluation et de notation (sauf exception), que la notation soit la même pour tous les membres d'une même équipe, que les évaluations unilatérales cèdent le pas à la critique et à l'auto-critique continues.

Point de vue des professeurs

Considérant que ni les objectifs ni les structures du programme

(la suite en page 2)

Une journée d'étude le 18 octobre

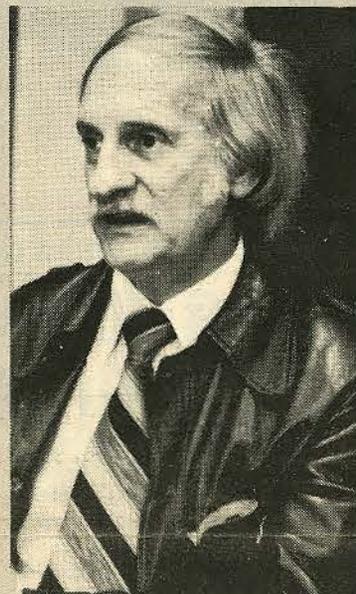
«L'avenir de l'Université et la formation des maîtres»

Relancer le débat sur la formation des maîtres à la lumière des recommandations de la Commission d'étude sur les universités: tel est l'objectif premier d'une journée d'étude organisée par M. Bernard Lefebvre, professeur en sciences de l'éducation, au nom de son département. La rencontre se déroulera sous le thème «L'avenir de l'Université et de la formation des maîtres», les deux étant intrinsèquement liés, de souligner M. Lefebvre. Elle s'adresse à toute la communauté universitaire, et tout particulièrement aux membres des départements qui offrent des cours aux modules d'enseignement, au centre de recherche en didactique et au Comité de la formation des maîtres. La date: le 18 octobre, à compter de 8 h 45. L'endroit: l'auditorium du pavillon Lafontaine.

Les conférenciers suivants ont été invités: M. André Trudel, conseiller au ministère de l'Éducation, qui rappellera le mandat et le cadre de travail de la Commission d'étude dont il a coordonné les opérations (9 h 45); M. Pierre Angers, président de cette commission, en-



M. Ghislain Auger



M. Bernard Lefebvre

chaînera avec les fonctions et les missions de l'Université (10 h 00); Mme Louise Marcil-Lacoste, présidente du comité de la formation des maîtres de la Commission, traitera plus précisément de la formation des

maîtres, en termes de continuité ou de mutation (13 h 45).

Deux professeurs du département, MM. Renald Legendre et Jean-Claude Forand, feront les commentaires sur ces exposés, et M. Pierre Lanteigne animera les débats. En fin de journée, MM. Michel Leclerc vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et Denis Bertrand, doyen des études avancées et de la recherche, seront invités à faire la synthèse des discussions et à en dégager les conclusions.

Pour organiser cette rencontre, M. Lefebvre, assisté de M. Ghislain Auger, technicien en information, disposait d'un support matériel et technique offert par diverses instances de l'UQAM, et de deux subventions: l'une du Fonds institutionnel de recherche, l'autre du département des sciences de l'éducation. Notons que l'ensemble des présentations et des débats seront enregistrés par le service de l'audiovisuel, puis versés aux archives de l'Université.

Pour le département instigateur de cette journée d'études, celle-ci revêt une importance toute particulière: «La Commission d'étude proposait une certaine philosophie de l'Université, rappelle Bernard Lefebvre. Qu'en pensons-nous vraiment? Par le biais de son comité de la formation des maîtres, elle formulait une série de recommandations qui nous concernent au plus haut point. Sommes-nous d'accord sur celles d'entre elles qui pourraient engager notre avenir?»

C'est donc pour favoriser un dialogue ouvert entre tous les artisans de la vie universitaire, pour réfléchir sérieusement à notre avenir collectif, que ce projet de rencontre fut conçu. Avis aux intéressés.

C.G.

SPUQ

- le vote référendaire est maintenu
- nouveau comité de négociation

C'est avec une majorité confortable, cette fois, que les membres du SPUQ présents à l'Assemblée générale du 10 octobre — prolongement de celle du 28 septembre — ont choisi de ne pas reconsidérer leur vote sur la modification des statuts et règlements de leur syndicat: 97 pour, 225 contre, 3 bulletins annulés. Au total, 325 votants. A l'avenir, les décisions jugées importantes pourront donc être tranchées par référendum plutôt que par assemblée générale délibérante. Deux autres propositions du conseil exécutif, portant sur la procédure référendaire, ont été majoritairement endossées par les professeurs: l'une visant à «établir des concordances avec d'autres articles des statuts et règlements», l'autre décrivant les modalités du vote par referendum.

Par ailleurs, l'Assemblée a procédé à l'élection d'un nouveau comité de négociation: Mme Madeleine Greffard représentera le secteur des arts; M. Robert Rigal, le secteur formation des maîtres; M. Claude Janvier, le secteur sciences; M. Jacques St-Pierre, le secteur économie-administration. Soulignons que ce dernier, qui était également membre du comité de négociation démissionnaire, cumulera cette fonction et celle de porte-parole interne. Trois postes sont restés vacants, faute de candidatures: ils seront comblés en conseils syndicaux, les 18 ou 25 octobre (porte-parole externe, représentants des secteurs lettres

et sciences humaines). Certains membres élus de ce nouveau comité, de même que le président du SPUQ, M. Jacques Lefebvre, ont émis le vœu que les candidats à ces postes représentent, dans la mesure du possible, les principales tendances qui se sont manifestées au sein de leur syndicat.

Autre nouvelle importante: le SPUQ a maintenant un projet complet de convention collective, les clauses manquantes relatives au traitement, aux assurances collectives et au régime de retraite ayant été adoptées. Celles-ci furent présentées à l'Assemblée par les membres de l'ancien comité de négociation, tandis que Mme Madeleine Gagnon, vice-présidente démissionnaire de l'exécutif, faisait le point sur l'état des négociations. Au total, 121 clauses normatives ont été paraphées. Restent les gros morceaux: la tâche, le bloc salarial, les congés parentaux, les services à la collectivité, les assurances collectives et le régime de retraite.

Un comité d'appui à la négociation a été constitué; il est composé d'un représentant du conseil exécutif, d'un représentant du comité de négociation, d'un membre du comité de la condition féminine, d'un responsable à l'information (M. Gaétan St-Pierre). Deux autres postes (responsable à l'action et responsable général) seront comblés en conseil syndical. Le mandat de ce comité sera présenté dans un

prochain numéro.

Il a également été décidé que l'ensemble des négociations se déroulerait au niveau local mais qu'une étroite concertation serait maintenue avec les autres syndicats membres du CCNSU (Comité de coordination des négociations dans le secteur universitaire). Cette concertation portera particulièrement sur les clauses relatives au traitement, assurances collectives, régime de retraites congés parentaux; elle se fera selon un protocole de fonctionnement précis entériné par l'assemblée.

Le président du SPUQ, M. Jacques Lefebvre, se dit fort heureux des résultats de cette assemblée générale. Elle indique, à son avis, que plusieurs membres du syndicat se sont ralliés à la position majoritaire exprimée le 28 septembre dernier sur la question référendaire. Et il est persuadé que dans le feu de l'action, l'ensemble des syndicats seront solidaires: «C'est dans notre intérêt à tous. Pour obtenir une convention collective encore meilleure!»

Notons enfin que dans une lettre d'une quinzaine de pages, adressée à tous leurs collègues, les membres démissionnaires du comité de négociation, de même que Mme Madeleine Gagnon, ont tenu à expliquer le sens véritable de leur geste, précisant: «Nous quittons le comité de négociation. Nous ne démissionnons pas du SPUQ!»

C.G.



Jacques Giraldeau

Jacques Giraldeau a choisi l'UQAM pour lancer son dernier long-métrage et, simultanément, pour exposer ses travaux graphiques qui se situent dans le prolongement de ses films, consacrés aux arts visuels et au cinéma image par image. «J'ai peu à dire de moi-même, sinon que je trouve parfois un certain plaisir à faire péter les échafaudages rassurants de la logique. J'aime la poésie de l'incongru. En général, nous aimons ce qui est étranger quand cela est ailleurs, cela s'appelle l'exotisme. Ce qui est étranger en soi, ou près de soi, nous préférons ne pas le voir car il dérange».

bloc-notes

lire en page 4

Commission des études

A sa réunion du 9 octobre, la commission des études a:

- certifié la diplomation de 549 étudiants de 1er cycle et huit de 2e;
- renouvelé le mandat de Madame Bonnie Campbell comme représentante des sciences humaines à la sous-commission du 1er cycle;
- renouvelé le mandat de MM. Claude Courchesne, représentant des arts et Guy Labelle, représentant des études interdisciplinaires, à la sous-commission des études avancées et de la recherche;
- nommé M. Harmel Boutard représentant du secteur des sciences et Robert Rigal, représentant de la formation des maîtres, à la sous-commission des ressources;
- recommandé au Conseil d'administration de poursuivre la tutelle au rassemblement en animation et recherche culturelles;
- recommandé au Conseil d'administration de lever la tutelle en physique et de nommer M. Conrad East directeur du département de physique;

- recommandé au Conseil d'administration le rattachement administratif de quatre nouveaux certificats d'études de 1er cycle: **archéologie**, au module d'histoire; **terminologie**, à linguistique; **communication**, au module du même nom ainsi qu'**administration des services publics** à science politique;
- reçu le rapport annuel de la sous-commission des études avancées et de la recherche sur l'état de la recherche commanditée et subventionnée à l'UQAM en 1978-79;
- accepté des mesures pour susciter l'augmentation des subventions externes à la recherche;
- reçu le rapport du comité sur l'orientation de la formation des maîtres à l'UQAM et prévu la discussion des recommandations lors d'une prochaine assemblée spéciale de la commission des études;
- demandé au doyen des études de 1er cycle, Madame Claire McNicoll d'étudier la situation en sciences juridiques et de faire rapport à la commission des études.

Vers l'accès universel aux locaux d'enseignement

En vue d'une utilisation idéale des salles de cours et des laboratoires d'enseignement aux nouveaux pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin, l'Université a mis en place une régie des locaux. Le responsable, M. Pierre Fleurant, est à son poste depuis le début de septembre.

Si ses fonctions l'amènent en priorité à évaluer, fichier, attribuer les espaces d'enseignement du nouveau campus, le nouveau régisseur collaborera aussi à la confection de l'horaire-maître avec les instances concernées. Et il coordonnera le dossier «heure-contact», une notion qui renvoie à l'unité de base utilisée par le ministère de l'Éducation pour définir les besoins d'espace pour les activités d'enseignement.

Compte tenu que les principaux usagers se trouvent au niveau des familles, la régie des locaux d'enseignement est rattachée au décanat du 1er cycle. Dans un avenir plus ou moins rapproché, elle relèvera du registraire. On peut croire qu'à ce moment-là l'ensemble des espa-



M. Pierre Fleurant

ces d'enseignement (nouveau complexe et pavillons satellites) sera soumis à ladite régie.

«Pour l'instant, note M. Fleurant, ce n'est qu'occasionnellement que j'attribue des locaux hors des pavillons du nouveau complexe. Et seulement s'il y a débordement».

La coutume voulait qu'à l'UQAM l'attribution des espaces d'enseignement soit une affaire de famille et de département. Cela reste vrai pour les pavillons satellites mais, selon M. Fleurant, avec la multiplication des groupes-cours, avec la réorganisation des espaces au nouveau complexe, il devenait nécessaire de coordonner les opérations, de les centraliser en quelque sorte.

«Cependant, je n'entends pas faire cavalier seul. Je veux travailler en étroite collaboration avec les instances touchées par ce dossier. Seul un lien direct avec les gens à la base permettra de répondre efficacement et en toute justice aux besoins des uns et des autres».

M. Fleurant explique que les locaux et laboratoires d'enseignement devront devenir polyvalents. Qu'il faudra en diminuer l'utilisation de façon exclusive. Mais cet accès universel des locaux d'enseignement ne va pas sans problèmes. «J'estime qu'on devra établir des critères d'utilisation. Ne serait-ce que pour éviter le bris d'équipements dans certains locaux et laboratoires. On pourrait,

par ailleurs, souhaiter que les gens ne fument pas dans des espaces donnés. Mais tout ceci reste à discuter».

Le nouveau régisseur tient à souligner qu'il n'a aucune responsabilité quant aux locaux socio-culturels du nouveau complexe. Cette charge revient à la direction du service d'animation socio-culturelle. Pour ce qui est des espaces d'enseignement des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin, tous les groupes de la collectivité de l'UQAM peuvent en principe les utiliser, mais ils doivent au préalable en faire la demande par écrit à la régie (local J-1080 — 282-4036

H.S.

Sciences juridiques

(suite de la page 1)

me actuel ne seraient mis en cause par cette décision, l'assemblée départementale avait résolu, en juin dernier, de maintenir le travail en équipe tout en reconnaissant désormais la nécessité du travail individuel, l'un et l'autre devant respectivement représenter un pourcentage minimum de 33 1/3 % des travaux dans tous les cours. La nouvelle politique prévoyait des évaluations conjointes professeurs étudiants et des notations individuelles établies par les professeurs. A ce jour, ces résolutions sont toutefois devenues caduques.

Parmi ses dernières propositions, l'assemblée départementale renoue avec le principe du travail d'équipe sauf pour les cours de première session, les stages et les études à temps partiel. Au chapitre de la notation, les professeurs suggèrent cette fois qu'elle soit littérale et qu'elle puisse être attribuée à chaque étudiant en fonction de sa contribution au travail d'une équipe.

Au moment de mettre sous presse (10 octobre), l'assemblée modulaire venait tout juste de prendre connaissance de ces hypothèses de règlement.

Denise Neveu

Coeur des systèmes de protection

Alpha 3000 veille à la sécurité collective

Un escalier mobile s'arrête. Un ascenseur bloque entre deux étages. Une porte de surveillance est déverrouillée. Un gicleur se déclenche.

Comment s'y retrouver, intervenir vite et efficacement, répondre à l'urgence à travers ce zigzag de paliers, ce labyrinthe de couloirs qui, mis bout à bout, doivent bien faire quelques milles et davantage de kilomètres dans le nouveau complexe UQAM?

Heureusement qu'Alpha 3000 a l'oeil sur tout! Alpha 3000 veille sur la collectivité universitaire, Alpha 3000 assure la sécurité de tous.

Alpha 3000, système informatique dont les terminaux et l'écran cathodique sont installés dans la salle de contrôle du même nom, qu'on dirait tout droit sorti du «Meilleur des Mondes» (on parle aussi de la salle Delta, ce qui donne un petit air de Deuxième Bureau), enregistre instantanément sur imprimantes toute anomalie signalée par les multiples dispositifs de protection et donne les coordonnées de la zone touchée: centrales d'alarme-incendie (panneaux indicateurs pour guider les pompiers en cas de feu); portes surveillées et barrées par électro-aimants, notamment pour prévenir l'intrusion; systèmes électriques et mécaniques, dont la ventilation climatisation, contrôlés par un programme arrêt-départ selon les températures et les périodes d'occupation des locaux; contrôle photo-électrique de l'éclairage extérieur (lampadaires et périphérie des pavillons); stations manuelles ou postes d'incendie (plus de 100 dans chacun des pavillons); tours de poinçons. «Nous travaillons 24 heures par jour en constante collaboration avec le service de protection publique, explique M. Charles-René Haineault, contremaitre de la salle de contrôle, située au 4e étage du pavillon Hubert-Aquin. Présentement il n'y a pas de liaison avec les autres pavillons du campus. Mais il y a possibilité d'en établir une dans une phase ultérieure.»



L'équipe, de gauche à droite, MM. Luc Doucette, Claude Rhéaume et Gilles Massé, techniciens, ainsi que M. Haineault, contremaitre.

Pour sa part, s'il reconnaît par expérience qu'un bâtiment complètement à l'épreuve du feu, ça n'existe pas, le directeur de la protection publique, M. Marcel Saint-Arnaud estime le nouveau complexe bien desservi par les systèmes de protection contre l'incendie, dont, par exemple, le

halon 1301 à la Galerie UQAM et à l'informatique; dans les bibliothèques, des têtes de gicleurs spéciales qui se referment quand la chaleur de combustion disparaît, les détecteurs thermiques et de fumée, dans les gaines d'aération entre autres.

C.A.

AGEUQAM: un problème de mobilisation

La plénière de clôture du troisième Congrès d'orientation de l'AGEUQAM (9 octobre) n'aura duré que quelques moments. Le temps de constater que soixante-quinze personnes c'est trop peu pour que soient engagées des discussions et prises des résolutions sur des points majeurs tels l'orientation de l'AGEUQAM, le droit d'association, les conditions de vie et d'études, etc. Avant de lever la séance, les participants ont demandé à l'exécutif d'user de tous les moyens à sa disposition pour mobiliser les étudiants avant qu'une autre rencontre ne soit fixée. A propos, il y aura une plénière intermodulaire spéciale (PIM) mardi (16) à 20 heures, consacrée au problème de la démobilisation étudiante. Problème qui ne serait pas particulier à l'UQAM mais s'étendrait à

l'ensemble du réseau étudiant québécois.

Cette situation de désintéressement se reflète à tous les niveaux. Seulement onze étudiants ont soumis leur candidature aux postes électifs de l'AGEUQAM. Il y a 8 postes à combler le 23 octobre, jour des élections. Se présentent: Johanne Fortin (sc. po.) et André Bérubé (travail social) au poste de responsable général. A l'information: Pierre Bergeron (communication). Aux finances: Roland Côté (économie). Au secrétariat: Jean-Marie Vézina (sc. po.). A la liaison: Alain Gingras (sc. po.). Délégués à l'ANEQ: Francine Doyon (linguistique), Gilles Hébert (sc. comptables), Frank Pronovost (économie), Yves Demers (sc. po.), Henry Quillinan (sc. po.).

H.S.

Une deuxième cafétéria au nouveau complexe

La cafétéria du pavillon Hubert-Aquin avait atteint un point de saturation. En moyenne, 3 000 personnes passaient à la caisse chaque jour. Une pétition circulait ces jours derniers réclamant un second point d'alimentation au nouveau complexe. C'est fait. Une cafétéria vient d'ouvrir au pavillon Judith-Jasmin (2e étage).

Les heures d'ouverture de ce nouveau libre-service: 9h45 à 15h30, du lundi au jeudi. Horaire qui pourrait être modifié au cours de l'année. Pour des raisons invoquées plus loin, on ne servira pas de mets cuisinés ou en sauce à la cafétéria du Judith-Jasmin, mais des plats casse-croûte, des sandwiches, des desserts faits maison.

On espère, d'autre part, ouvrir sous peu le café-terrasse dans le grand hall du Judith-Jasmin. On doit auparavant réaménager les espaces et revoir les équipements de réfrigération. Le tout devant répondre aux règlements municipaux.

Au nouveau complexe, cinq points d'alimentation étaient prévus. Si on n'en a ouvert que deux jusqu'ici, c'est en partie dû à des difficultés d'ordre technique. La cuisine centrale est au pavillon Hubert-Aquin. De là doivent partir les chariots remplis de nourriture pour aller approvisionner les dif-

férentes cafétérias. Le passage incliné qui relie les deux pavillons (rue Sainte-Catherine) rend ce transport difficile. Il faut un système de toute sécurité. On veut éviter, par exemple, qu'un récipient de soupe fumante s'échappe d'un «container» au beau milieu du corridor. Pour l'instant, on teste divers transporteurs motorisés.

L'Université attend, par ailleurs, un permis d'alcool — elle n'a que celui des réceptions — pour offrir la bière dans sa brasserie.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

Vol. VI, No. 6,

15 octobre 1979

publié par:

section information

Université du Québec à Montréal

1406 rue Saint-Denis Montréal

téléphone: 282-7040

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.

photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal deuxième semestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec

La chaire de management MacDonald-Stewart

Une double action: les rencontres d'affaires et les travaux de recherche

C'est dans deux champs d'intérêt, soit le milieu et l'Université, que M. Paul Dell'Aniello situe les réalisations de la chaire de management Mac Donald-Stewart, dont il est titulaire.

Dans le milieu, il s'agit du programme de formation de l'homme d'affaires, à l'intention des gens qui veulent se lancer dans ce domaine ou qui y sont déjà, parfois «avec des moyens de fortune et dans un contexte de gaspillage de ressources à travers cette croissance effrénée du nombre de faillites au Québec» commente le titulaire. Par exemple, un vendeur décidé-t-il de se lancer en affaires? A ce futur entrepreneur on donnera des notions techniques de base qui souvent font cruellement défaut: fiscalité, comptabilité, marketing, droit.

Les étudiants sont mis en contact avec des praticiens habitués de la petite et de la moyenne entreprise: des comptables, des banquiers, des prêteurs, des hommes d'affaires. Pas de cours magistraux, mais des sessions de rencontres dont la formule est le fruit de plusieurs expériences passées; on forme des groupes d'au plus une trentaine de participants. Pendant un mois, à raison de deux rencontres de quatre heures par soirée, un spécialiste fait un exposé aussi bref que concret dans le domaine qui lui est sien. Puis, la discussion et les échanges d'idées s'amorcent immédiatement. Un point à retenir: on demande aux participants de présenter un aperçu des revers ou des succès dans leur(s) entreprise(s). Voilà pour le contact dans le milieu.

Côté travaux de recherche, la chaire de management a mené une étude sur la possibilité d'un regroupement éventuel pour le compte de l'Association des distributeurs indépendants de pétrole. On examine les avantages pour quelques 500 distributeurs répartis sur le territoire québécois de se regrouper, en cette période de rareté des approvisionnements en mazout (huile à chauffage) et de hausse de coûts, en vue de s'assurer par exemple d'un meilleur pouvoir de marchandage et d'une mise en commun des services. Les «indépendants» sont tous ceux qui, en fait, dépendent des «majeures» pour la distribution, c'est-à-dire des grandes compagnies de pétrole.

Des parutions s'ajoutent aux travaux de recherche: «**Les crises administratives dans les PME en croissance**» par Jean Robidoux, professeur à l'Université de Sherbrooke, ouvrage paru en 1978 grâce à l'aide technique et financière de la chaire de management; «**PME, pour une économie équilibrée**» par R. Peterson, traduit et adapté par MM. Paul Dell'Aniello et Raymond Normandin, chargé de cours en séminaires de gestion des PME, ainsi que deux volumes en préparation dont un sur les PME. En matière de documents pédagogiques, les cours comportent la rédaction de cas dans le cadre du développement pédagogique: «Les PME du Québec ont des caractéristiques différentes de celles des Etats-Unis et du Canada anglais», note M. Dell'Aniello. Aussi, avons-nous, si on peut dire, investi dans la rédaction de cas vécus dans le Québec

comme la disparition malheureuse d'une revue de bandes dessinées, les problèmes de croissance d'une fabrique de maisons usinées, la création et la vente d'une entreprise à succès dans la distribution de tapis, la participation d'un petit entrepreneur à un regroupement. Egalement, un essai intitulé «**Le CEGEP et la PME, un mariage possible? où on tente d'évaluer de quelle façon d'autres établissements que les universités seraient mieux intégrés à la solution des problèmes des PME.**»

M. Dell'Aniello est assisté dans ses tâches d'un jeune diplômé de l'UQAM, M. Jean Raynault.

C.A.



M. Paul Dell'Aniello

Activité modulaire à Boston

Un contact direct avec les oeuvres de Chardin

«Je préfère nettement qu'on étudie une croûte dont on a vu l'original plutôt qu'un chef d'oeuvre en papier!» Tel est pour Claudette Hould, directrice du module d'histoire de l'art, le sens du voyage qui menait les 5-6-7 octobre derniers une quarantaine d'étudiants au Museum of Fine Arts de Boston où se tenait l'exposition Chardin.

Unique et révolutionnaire au 18^e siècle à cause de sa sédentarité, de son non-académisme, de ses savantes compositions et de sa grande liberté dans l'emploi

des couleurs, Chardin devait être vu, croit Mlle Hould, par les futurs historiens de l'art pour qu'ils saisissent mieux le système des beaux arts au 19^e. Rien ne fut donc négligé pour favoriser la meilleure compréhension possible du peintre et de son

sion de toucher du doigt l'immense richesse culturelle américaine et partant, de mettre la hache dans les préjugés abondamment répandus chez nous sur «l'Américan Way of Life».

«Or, note la directrice du module, les musées américains sont incroyablement bien garnis, les bibliothèques des campus universitaires renferment des collections extraordinaires, la population est intéressée à l'art et la documentation est largement disponible. A-t-on déjà vu au musée des Beaux-Arts de Montréal, poursuit Mlle Hould, une fille semblable à celle qui attendait ce dimanche aux portes du musée de Boston, sous une pluie battante, pour visiter l'exposition Chardin? Tant que nos critiques d'art s'acharneront à ne faire voir que les aspects négatifs des activités de nos musées, les gens n'y viendront jamais davantage que maintenant».

Depuis quelques années, les étudiants du module se trimbalent à chaque session outre-frontière, le plus souvent qu'autrement à New-York à cause des intérêts diversifiés que la capitale de l'art contemporain représente et des fabuleuses expositions-clés qui s'y tiennent: Cézanne et Degas ces récentes années; l'art des années 30, ce printemps 80.

Certains déplacements plus modestes, n'en sont pas moins utiles: Galerie Nationale à Ottawa, musées et galeries du Québec, ceux de la région montréalaise. Appelés à se familiariser avec les milieux de l'art (musées, galeries, ministères), particulièrement avec ceux qui touchent l'art contemporain et le patrimoine, les étudiants ont tout à gagner, selon Claudette Hould, à voir de près ces différents types d'organismes, le fonctionnement de leurs services internes, leurs particularités, etc.

Et surtout, à avoir un contact chaud et direct avec les oeuvres qui jalonnent cette longue histoire des arts dont ils devront témoigner à leur tour dans quelques années.

D.N.



Mme Claudette Hould

époque: introduction à l'oeuvre de Chardin dans les cours consacrés à l'étude du 18^e siècle, présentation de diapositives et de commentaires le soir même du départ, visite guidée offerte au groupe par le musée bostonnais, accès au catalogue accompagnant l'exposition.

«Je ne dirai jamais assez combien sont importants les catalogues scientifiques, insiste Mlle Hould. Ils sont pour la plupart conçus et réalisés par des conservateurs chevronnés qui font, de manière très rigoureuse, le point sur les connaissances actuelles. Je suis persuadée qu'un catalogue bien fait apprend davantage sur un artiste, son milieu et son époque que les meilleur des Skira... J'ai horreur du langage impressionniste en histoire de l'art!»

En plus de sa calme élégance Nouvelle-Angleterre, Boston donne aux visiteurs québécois l'occa-

C.A.

Echanges Paris VII-UQAM

La collaboration s'accroît en sciences de l'éducation

Comment intégrer à l'Université la formation des maîtres au primaire, que ce soit du côté des étudiants en formation initiale ou en cours de perfectionnement? Quelle est l'influence de l'arrivée de cette clientèle sur les curriculums, les horaires, les types de professeurs à engager, l'organisation matérielle de l'Université? Voilà quelques-unes des interrogations au fil d'une collaboration établie depuis plus de deux ans entre l'Université de Paris VII et les sciences de l'éducation à l'UQAM.

Et plus formellement, comme l'indique le directeur du département des sciences de l'éducation, M. Michel Allard, le temps est venu de briser ce langage cloisonné, apporté par l'hypermotivation; et par une mise en commun de concepts entre disciplines d'en arriver à ce que l'étudiant au secondaire, par exemple, ne sente pas un découpage du réel et de l'homme dans l'apprentissage de l'histoire, de géographie, de l'économie.

En 1977, deux professeurs des sciences de l'éducation à l'UQAM sont invités à Paris VII. En 1978, M. Allard et un

collègue, M. Jean-Claude Dupuis, séjournent en France. La même année, les professeurs Ansart et Moniot, de Paris VII, rendent la pareille en venant au Québec à l'UQAM. Le printemps dernier, deux autres professeurs des sciences de l'éducation participent à un colloque à Paris sur l'intégration de la formation des maîtres à l'Université. Autant d'échanges, autant de jalons pour se mieux connaître, et surtout, pour s'intéresser, au delà des disciplines, à la formation des maîtres comme sujet de recherche en soi.

Cette année, Madame Josée de Felice, géographe, et Monsieur Daniel Lacombe, mathématicien, respectivement directeur de l'UER (Unité d'enseignement et de recherche) de Didactique des disciplines et président du Conseil scientifique de l'UER des disciplines des disciplines à Paris VII, sont au Québec. Ils ont présenté à l'UQAM un séminaire sur l'interdisciplinarité (Madame de Felice) et un autre sur la didactique des mathématiques et les sciences de l'éducation (M. Daniel Lacombe), conjointement avec le département des mathématiques.

Trois diplômés de l'UQAM et enseignants en exercice font le doctorat en sociologie de la connaissance à l'UER Paris VII, tandis que deux étudiantes françaises ayant l'expérience de l'enseignement sont en stage ici.

Un ouvrage sur la pratique de la didactique à l'Université est en cours de rédaction par un collectif de professeurs français et québécois, principalement de Paris VII et de l'UQAM.

Alors qu'en France on tend à réaliser l'interdisciplinarité à l'Université (expérience de Paris VII), au Québec, selon M. Allard, c'est plutôt au secondaire qu'elle s'accomplit et connaît même une certaine avance par l'action de l'UQAM dans la formation des maîtres, et aussi via le contenu du curriculum (par ex., au 1^{er} cycle, un dixième des cours pris en dehors de la discipline).

A l'instigation de Paris VII, un projet de convention a été élaboré en vue d'une collaboration formelle en formation des maîtres avec l'UQAM.

La coopération de Paris VII est déjà assurée.

C.A.



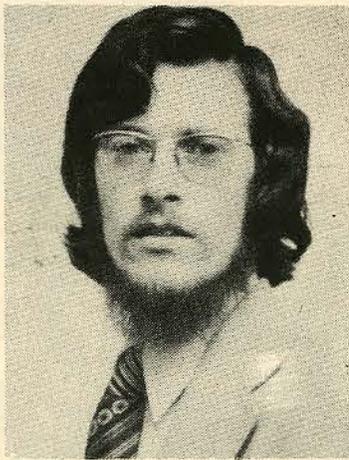
un livre
de Pierre Legendre
et Louis Legendre

«Écologie numérique»

Le CERSE souligne cette semaine la parution simultanée, à Paris et à Montréal, d'un ouvrage de Pierre Legendre, directeur de recherche au Centre de recherche en sciences de l'environnement de l'UQAM, et de Louis Legendre, professeur agrégé au département de biologie de l'Université Laval.

Il s'agit de «Écologie numérique», publié conjointement chez Masson, en France, dans le cadre de sa «Collection d'écologie», et aux Presses de l'Université du Québec. L'ouvrage est en deux volumes: «1. Le traitement multiple des données écologiques» et «2. La structure des données écologiques.»

«L'analyse quantitative, dit Pierre Legendre, est depuis peu étendue à plusieurs aspects de l'écologie. L'écologie numérique est une méthodologie récente: elle consiste en l'utilisation convergente et unifiée de traitements diversifiés, issus de secteurs distincts des mathématiques. Chaque méthode numérique existante permet d'explorer l'un ou l'autre des aspects de l'information disponible; l'écologie numérique reconnaît, pour ainsi dire, le caractère complémentaire de chacune de ces méthodes et propose des principes d'interprétation intégrée des résultats. Elle permet, si l'on veut, une synthèse générale de résultats synthétiques particuliers.»



M. Pierre Legendre

«A partir d'une masse de données écologiques les plus diverses, poursuit M. Legendre, recueillies par exemple par des sociétés engagées dans de vastes projets d'aménagement, comme l'Hydro-Québec ou la Société d'Énergie de la Baie James, l'écologie numérique vise à produire une image simplifiée susceptible d'être mise en relation avec des phénomènes connus. Dans le but, chaque fois, de répondre à une question claire: quoi faire? comment le faire? Un exemple: quelle sera l'influence sur la chaîne alimentaire de la mise en eau d'un réservoir dans un territoire donné? Quelle sera la nature probable de l'impact de tel grand travail d'aménagement sur l'habitat de telles espèces de

poissons? Quelles mesures seraient alors susceptibles d'assurer leur conservation?»

Le rôle des méthodes numériques en écologie prend d'autant plus d'importance que les ordinateurs permettent maintenant des traitements particulièrement complexes, mais l'écologiste praticien n'a pas toujours eu l'occasion de se familiariser avec les outils nouveaux qui sont à sa disposition. Ce que l'auteur de la Préface, le professeur Ramon Margalef, de l'Université de Barcelone, illustre ainsi: «La formation mathématique des écologistes était autrefois comme l'éducation sexuelle: on l'apprenait dans la rue et au petit bonheur.»

C'est ce problème qu'ont abordé les auteurs d'«Écologie numérique». «Nous avons conçu notre ouvrage, dit Pierre Legendre, comme un manuel de référence et en même temps comme un outil de travail. Il s'adresse aux étudiants gradués, d'abord à ceux qui suivent nos cours à l'UQAM et à l'Université Laval. Il s'adresse aussi aux chercheurs professionnels, et autres praticiens de l'environnement. Nous avons voulu présenter, sous une forme intelligible et synthétique, les techniques mathématiques récentes qui ont été développées pour l'analyse des complexes de données écologiques.»

L'un des aspects remarquable de l'ouvrage, c'est la façon dont

les auteurs surtout dans le deuxième tome) illustrent l'exposé théorique d'exemples d'application écologique concrète tirés de la littérature écologique récente.

Il n'est pas superflu de signaler, enfin, le soin que MM Pierre et Louis Legendre ont apporté à l'écriture. La langue est d'une clarté qui ne faiblit pas. Ils

expriment le vœu que «notre ouvrage contribuera à une certaine normalisation du vocabulaire français de l'écologie numérique»; leur lexique français-anglais devrait être fort utile aux étudiants, aux chercheurs et aux praticiens.

P.G.



histoire
du
mouvement
ouvrier
au
québec
(1825-1976)

UNE COÉDITION
CSN-CEQ

Vient de paraître la deuxième édition d'une «Histoire du mouvement ouvrier au Québec» qui, si modeste soit-il, n'en pas moins le premier du genre au Québec, lit-on dans la préface. Ces 235 pages — une coédition CSN-CEQ — sont abondamment illustrées, et racontent simplement 150 ans de luttes ouvrières et syndicales. Cet ouvrage sans prétention, bâti à partir des travaux existants et

donc, forcément parcellaire, se définit comme une «esquisse de ce qui pourrait être une Histoire générale des travailleurs».

Livre de description et de synthèse, il s'adresse d'abord aux militants syndicaux qui, aux prises avec des problèmes concrets liés à leurs conditions de travail, ont rarement l'impression d'appartenir à un mouvement, d'avoir une histoire et de traditions de lutte. Mme Céline Saint-Pierre, du département de sociologie, et Stanley-Bréhaut Ryerson, professeur d'histoire à l'UQAM, en sont les auteurs, avec Béatrice Chlason (CEQ), Michel Doré (CSN), Hélène David (IRAT), Louis Fournier (Journaliste), Jean-Marc Montagne (Cegep Lionel-Groulx) et Hélène Paré (chercheur en histoire).

Ceux-ci ont voulu combler un immense vide dans ce domaine, particulièrement sensible lorsqu'il s'agit d'assurer la formation des militants syndicaux. La première édition, tirée à 6000 exemplaires, s'est envolée en moins de deux mois. La seconde est en vente à la CSN, à la CEQ et dans la plupart des librairies.

C.G.

l'Uqam bloc-notes

Hélène Cixous

Avantageusement connue ici, l'écrivaine française **Hélène Cixous** participera cette semaine, à Montréal, à des échanges sur l'articulation «Poésie et politique: femmes en écriture(s)». Elle sera plus précisément à l'UQAM le mardi, 16 octobre, à 13 heures, à la salle A-2885 du pavillon Hubert-Aquin.

Hélène Cixous a publié de nombreux ouvrages dont un en collaboration avec Annie Leclerc et **Madeleine Gagnon**, professeur en études littéraires à l'UQAM. Ce livre, «La venue à l'écriture» (1977), a été salué avec chaleur par la critique. «Cela tient à la fois de la transgression (le discours est masculin) et de la délivrance (écrire, c'est, pour une femme, disent-elles, accoucher)... L'écriture est le sujet de leur exploration, et la mise en jeu de la féminité est la trame événementielle de ces trois ré-

crits... Il y est quelquefois question des pères (Freud, Marx, Lacan), mais aussi du désir et de l'amour dans une écriture métaphorique et pleine d'humour. Le texte de Madeleine Gagnon: «Le corps dans l'écriture», jouant sur plusieurs niveaux (québécois, poétique, théorique) est magnifique». (Bulletin critique du Livre français, No. 380-381).

Les journées de rencontre avec Hélène Cixous sont organisées conjointement par le département d'études littéraires de l'UQAM, le groupe d'intervention et de recherche sur la condition féminine (GIERCF), la faculté d'études françaises de l'UdeM et l'Institut Simone-de-Beauvoir de l'Université Concordia.

Mme Cixous sera à l'UdeM, lundi le 15, à 16h30 (AMPHI B-2305) et à l'Institut Simone-de-Beauvoir, mardi le 16, à 19h 30, au 1455 ouest de Maison-neuve, salle 762, 7^e étage.



Bardes

Musique celtique et ballet moderne

Deux troupes, **Bardes et Ballet YS**, ouvrent la Semaine du Patrimoine à l'UQAM, vendredi 19 octobre à 20h30, dans la grande salle Marie-Gérin-Lajoie. Le spectacle se veut une heureuse fusion des deux groupes, l'un, Bardes, voué à la musique celtique contemporaine, l'autre, Ballet YS, engagé dans la création de ballets modernes.

Faut-il présenter Bardes au public de l'UQAM? Le groupe de musiciens et compositeurs produit des spectacles chez nous depuis trois ans. En utilisant un nombre surprenant d'instruments: violons, mandolines, flûtes, accordéons, guitare, basse et synthétiseur. De son dernier album «Images», Bardes a tiré quelques pièces qu'il jouera vendredi.

pas non plus inconnu du public amateur de danse moderne. Malgré son jeune âge, la troupe fait déjà école. Les danseurs de Ballet (YS) présenteront «Les Coeurs Verts» de Marie Cooke et «Elegy», de William Thompson, entre autres pièces.

Le spectacle clôturera avec trois ballets créés tout dernièrement par Ballet YS sur des pièces musicales de Bardes.

Première mardi, 16, du film «La toile d'araignée», de Jacques Giraldeau. Ce film est le troisième volet d'une trilogie sur la pratique des arts visuels au Québec. «Bozarts» et «Collage 2» formaient les deux premiers tableaux. «La toile d'araignée» est une production de l'Office national du film qui s'associe à la Galerie UQAM pour le lancement.

Simultanément, Jacques Giraldeau inaugure une exposition de ses travaux, «70-80» à la Galerie UQAM. On y verra des photos, des encres, des estampes réalisées depuis le début des années 1970.

GMEBOGOSSE

Dans notre société, les gens auraient trop tendance à se refermer, à se replier sur la culture du passé. Et cette situation, selon M. Pierre Cochini du Groupe de musique expérimentale de Bourges, serait plus aigue dans le domaine musical. Les enfants, dit-il, sont initiés à la peinture contemporaine, à l'expression visuelle, pourquoi ne le seraient-ils pas aux musiques actuelles?

Le Groupe de musique expérimentale de Bourges se produira mardi, 16 octobre à 20h30, au studio Alfred-Laliberté et à la Galerie UQAM, mardi après-midi et



mercredi entre 9h et 17 hrs. Les séances d'animation seront consacrées au GMEBOGOSSE.

Le Gmebogosse, c'est probablement le premier instrument électroacoustique conçu pour les amateurs. Cet instrument est en quelque sorte une transposition simplifiée de tout l'appareillage ou moyens électroacoustiques utilisés en studio par les professionnels, un mini-studio modulaire pour ainsi dire. Le Gmebogosse a été mis en pratique dès le début des années 1970 dans des écoles de Belgique et de France, à l'aide d'une technique expérimentale de pédagogie musicale à base de jeux sur cassettes et de jeux «live».

Il est normal, soutient M. Cochini, que les enfants comme les adultes manipulent, utilisent les instruments de technologie moderne. Qu'ils ne les subissent pas mais s'en servent pour réaliser quelque chose. Et ainsi, passent de la situation de recevoir à celle de créateur. Le Gmebogosse s'inscrit dans cette démarche.

Deuxième d'une série de cinq concerts de musique électroacoustique, le spectacle de mardi soir ne fera peut-être pas courir tout Montréal (on est ici en terrain expérimental), mais c'est aussi une fonction de l'UQAM d'encourager la recherche.

Hélène Sabourin



Scène de la
vie de l'UQAM



Ballet YS

Ballet YS, de Toronto, n'est